



Gderen & vous



Mot du maire



Chères Oderinoises, Chers Oderinois,

L'année 2021 nous aura encore fortement éprouvés du fait de cette pandémie qui n'en finit pas. Les fêtes de fin d'année sont à présent passées et j'espère que vous avez pu en profiter pour partager des moments simples et heureux au sein de votre famille. Je souhaite que 2022 nous permette de retrouver une vie communale plus riche avec la possibilité d'organiser à nouveau des événements qui jalonnent les différentes saisons. Tous mes vœux vous accompagnent pour cette nouvelle année. Je souhaite aussi que chacun d'entre vous trouve un moment pour s'engager pleinement dans la vie du village en participant aux événements organisés par la commune, ou tout simplement en proposant bénévolement ses services et compétences.

L'équipe municipale et les services communaux sont pleinement mobilisés au service des habitants de la commune. Depuis juillet dernier Marcel MAYER remplace Sarah GROB qui a quitté le village pour des raisons familiales.

L'action communale s'inscrit dans la durée. Il faut noter qu'entre les décisions

permis d'investir notamment pour **notre jeunesse** : acquisition de portables pour permettre à nos écoliers de maîtriser les compétences numériques attendues, distribution de dictionnaires pour les futurs collégiens.

Nous en avons profité aussi pour améliorer encore la sécurité dans nos écoles en installant un système d'alarme incendie pour l'ensemble des bâtiments, et en rénovant la clôture de séparation entre les deux cours de récréation.



Nous avons décidé l'acquisition à la demande des jeunes du village réunis le 23 janvier 2021 d'un terrain multisports qui sera installé prochainement au Sutterley. Le Sutterley deviendra **un espace inter générationnel à vocation familiale** :



et les réalisations le temps passe. En 2021, nous avons pu dégager des marges de manœuvre qui nous ont

accueil des familles, lieu de pique-nique, équipements sportifs (espace multisports, tables de ping-pong, pétanque....). Nous

Mot du maire

espérons pouvoir vous convier à un grand pique-nique de retrouvailles dès cet été. Le plateau sportif est entièrement fabriqué en France, à RUSS dans le Bas-Rhin. Il offrira la possibilité de pratiquer plusieurs activités sportives (basket, handball, tennis, football, volley, badminton...). Nos écoliers pourront également en profiter. **Des règles d'utilisation strictes en journée uniquement seront établies.**

La commune s'est engagée fortement contre le cancer lié au tabac en instaurant 5 «Espaces sans tabac» sur la commune et particulièrement dans des lieux fréquentés par les enfants : devant les écoles, l'aire de jeux, la gloriette et au Sutterley.



Les 230 anciens de plus de 70 ans, n'ont pas été oubliés pour autant et ont fait l'objet d'une attention toute particulière et ce tout au long de l'année. Pour maintenir ce lien si précieux nous veillons à leur bien-

être en cas de canicule l'été, nous leur avons souhaité leurs anniversaires, nous leur avons proposés des activités spécifiques, et remplacé le traditionnel repas des aînés par un **repas de Noël** confectionné par le «Vieux Moulin» ou un **bon d'achat**... Ces 2 actions contribuent à soutenir également nos commerçants ou nos restaurateurs locaux.

Le secrétariat a été restructuré pour rendre l'accueil des usagers plus fonctionnel et plus confortable pour nos deux nouvelles secrétaires.



Marie-Anne SCHERLEN et Anne-Rose NAVILIAT.

Les réseaux informatiques mairie écoles et de téléphonie ont été rationalisés.

Nos agents techniques ont réalisé de nombreux travaux en régie. La qualité de leur travail est remarquable et leurs savoir faire indéniable. Dans les prochaines semaines ils installeront les **72 nouvelles têtes LED de lampadaires** de la commune qui nous permettront de réduire encore nos factures d'électricité et notre impact sur l'environnement.

Collectivement, il nous faut contribuer fortement à une **réduction de nos déchets** car les coûts de traitement s'envolent, il nous faut encore mieux protéger nos cours d'eau contre les

pollutions et les espèces invasives. Nos ressources en eau en dépendent et il nous faut préserver la ressource aquacole. La commune a acheté 2 parcelles de forêt à la Werschmatt pour constituer un sanctuaire, une **réserve de bio-diversité**. Nous avons également décidé de **reboiser 2 hectares** avec des espèces qui nous le souhaitons résisteront mieux au changement climatique.

Notre ancienne caserne désaffectée pour des raisons de sécurité deviendra une maison du village, ouverte aux associations et aux habitants : Lieu de rencontres, d'expression culturelle, d'animations..., le rez-de-chaussée fera l'objet d'une restructuration. Elle deviendra ainsi le fleuron du centre du village.



Le futur Espace Noël DELETTRE. Nous avons décidé de lui donner le nom de celui qui a tant fait pour son village et qui a réuni cette nouvelle équipe : "Espace Noël DELETTRE" avec l'aimable autorisation de Martine

Une belle **exposition de peinture** se tiendra à Pâques 2022 à la salle ALSATIA. De magnifiques œuvres d'André Aveline le peintre des Vosges et des villages.... y seront présentées avec la sympathique autorisation de son fils Jean Loup.



Mot du maire

Nous vous rappelons aussi qu'il existe une application totalement gratuite et interactive qui vous permet d'être informés en temps réels des événements qui concernent la commune. **L'application ILLIWAP** est utilisée par 487 abonnés à ce jour.

Il reste cependant beaucoup à faire :

Des décisions importantes seront prises cette année pour ce qui concerne le **village sénior**. Les problématiques sont nombreuses pour faire aboutir une offre locative adaptée à des seniors encore autonomes. Ce dossier sera cependant finalisé en 2022.

Il nous faut aussi assurer une **traversée du village plus sûre** pour les piétons en maîtrisant la vitesse et les comportements dangereux. La responsabilité des conducteurs est à rappeler. Nos deux Conseillers d'Alsace M^{me} LUTENBACHER et M. SCHELLENBERGER ont été sollicités pour aider notre commune dans cette réflexion. Une étude de sécurité permettra de définir les moyens à utiliser pour faire ralentir les voitures.



Un aménagement totalement herbacé, rue de la Gare, permettra d'évacuer en toute sécurité et rapidement les malades vers les hôpitaux mulhousiens, en accord avec les services de la SNCF sous l'impulsion de Richard LOCATELLI.

Tous les amoureux du Markstein, les touristes et les randonneurs apprécieront de voir que la friche hôtelière **TOURISTRA va enfin**



disparaître du paysage. Elle sera en effet démolie en 2022. Le Syndicat mixte de l'aménagement du Markstein et du Grand ballon en est aujourd'hui propriétaire. C'est ce rachat qui a rendu la chose possible. Votre maire est vice-président en charge du suivi des programmes d'investissement en matière d'aménagement et de développement du Markstein, du suivi des délégations et partenariats liés aux équipements et activités de sports et de loisirs du Markstein (bâtiment Fédérale, chalets stade, chalet luge sur rail, bike parc, vol libre) et l'interlocuteur du secteur hôtelier, de la restauration et des partenaires professionnels.

Après l'ouverture de la nouvelle Maison du Markstein, nous finaliserons également cette année les études pour un réaménagement paysager du Markstein : nouvelle signalétique plus claire, des activités des 4 saisons, un balisage aux différentes entrées du site, un cheminement plus sécurisé des piétons, le réaménagement du triangle, l'implantation d'une zone réservée aux campings car, une zone de bivouac, la construction d'une maison du nordique et l'installation de toilettes sèches. De nouveaux lampadaires LED seront installés au printemps au Markstein avec le financement du SMMGB.



Nous accueillerons **le tour de France féminin 2022** qui partira le lendemain du Tour de France masculin. Le samedi 30 juillet, il passera par Oderen après un 1^{er} passage au Markstein arrivée d'étape.

Nous avons cette année un rendez-vous démocratique, celui de **l'élection** du Président de la République et celle de nos représentants à l'Assemblée Nationale. L'enjeu est important, il est nécessaire de s'exprimer nombreux pour ce choix crucial pour notre Pays.

Il vaut mieux s'exprimer dans les urnes que dans la rue. Soyez nombreux à voter !



Je vous laisse à présent découvrir ce nouveau numéro de « Oderen et Vous ».

Votre maire,
Jean-Marie GRUNENWALD

Vie du Village, nos écoles

La rentrée 2021



La Journée de l'enfant

Avec ces dessins à la craie dans la cour de notre école, nous avons fêté la Journée de l'enfant le 1^{er} juin 2021.

Cette fête est instituée en novembre 1949 à Paris par décision du Congrès de la Fédération démocratique internationale des femmes.

Il existe depuis 1954 également la Journée mondiale de l'enfance, le 20 novembre, proposée par l'Assemblée Générale des Nations Unies pour commémorer la date de l'adoption de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant.

Les acteurs du monde de l'enfance organisent leur événement dans le monde entier.

Olga



Karen NILLY,
nouvelle directrice



Venue du Saint-Nicolas à l'école

Le 06 décembre, les élèves des deux classes de maternelle ont eu la visite du Saint-Nicolas. Les enfants, un peu impressionnés, ont chanté des chansons. Chacun a eu des friandises dans son bricolage fait à l'école.

Tous les élèves de l'école (maternelle et élémentaire) ont reçu un mannala offert par le boulanger David Grob. Toute l'équipe enseignante lui réitère ses vifs remerciements.



Conseil municipal des jeunes

C'était un projet qui leur tenait à cœur et c'est maintenant chose faite.

Nos jeunes conseillers encadrés par Dominique BOURGOIS ont réalisé une fresque de neuf mètres pour égayer le mur du préau de l'école.

Leur mandat de deux ans prolongés d'une d'année suite à la pandémie a pris fin et une nouvelle équipe est en place depuis les élections du 17 décembre. Souhaitons bonne chance aux nouveaux élus et à leurs encadrants.



Découverte des arts du cirque

Ateliers organisés par le Collectif des Possibles basé dans le Parc de Wesseling

JONGLAGE - CIRQUE ÉQUESTRE - ACROBATIE - ÉQUILIBRE - FIL - BOULE

Tous les mercredis après-midi de 14h à 17h
Du 5 JANVIER AU 6 AVRIL
à Oderen, salle Multifonctions
de 6 à 15 ans

Aucun prérequis n'est nécessaire pour y participer. Prévoir une tenue de sport et des chaussures souples.

Inscription au trimestre : 90€

Par email : activites@collectifdespossibles.fr

• **5, 12 et 19 Janvier | Cyrille Humen, danseur et jongleur de la Compagnie Monad**

Exploration du jonglage par différents lancers et rattrapes de balles autour du corps, de ses rythmes et ses mouvements coordonnés ou dissociés. Une chorégraphie sera créée sur une musique choisie.

• **26 Janvier et 2 et 23 Février | exploration avec les artistes en résidence**

Cirque et masque | Cirque et lumière

• **2 et 9 Mars | Compagnie des Naz**

Boules et fils d'équilibre, acrobaties, jonglerie, expression corporelle sont au programme. La pratique est apportée de manière ludique et par de nombreux exercices et jeux.

• **16, 23, 30 Mars et 6 Avril | Silène Martinez, circassienne**

Les équilibres et les acrobaties sont les spécialités de Silène. Dès la première approche, cette discipline développe l'équilibre, l'agilité et la coordination des mouvements.

Semaine arts plastiques - vacances de février

du 7 au 11 février : Création collective d'un livre (écriture, dessin, reliure) avec le dessinateur Ugo Lange

Et au printemps ...

Les mercredis d'avril à juin : ateliers arts plastiques (céramique, dessin, peinture)

Joyeux Anniversaires

Toutes nos Félicitations à...

Août

- SCHMIDT Claire 80 ans



- BLUNTZER Olympica 85 ans



- CHESNEAU Marcel 95 ans
- STEINER Anne 80 ans

Septembre

- WELKER Rose Irma 90 ans
- BOLLECKER Joseph 80 ans
- RENNO Robert 80 ans

Octobre

- LA MARTA-BLASCO Guy 85 ans

Novembre

- LANOT Marie Yvette 90ans



- NEHR Marie Geneviève 85 ans



- MEYER Gertrude 80 ans

Décembre

- WILHELM Monique 80 ans



- BLUNTZER Hélène 80 ans



- DRESCH Jeanne Christiane 80 ans
- POUDRET Noëlle 95 ans
- HALLER Jean-François 80 ans

Un Oderinois aux Champs Elysées



David Grob a été invité au défilé du 14 juillet 2021 par le Président de la République et son épouse. Il était accompagné de Jacques Kuznick président départemental de la Fname Opex.

Joyeux Anniversaire de Mariage

- M. et Mme SCHNEIDER Jean-Jacques 60 ans



- M. et Mme ANTONI Robert 60 ans

Nos associations

Chorale

Tout au long de l'année, notre chorale Saint-Nicolas est présente, par le chant, pour rehausser les offices, jours de fêtes, cérémonies, c o m m u n i o n s , mariages, noces d'or et obsèques, en collaboration avec la chorale de Kruth.

Nous sommes à l'écoute des familles qui le désirent pour le choix des chants et d'autres souhaits.

Nous participons également à d'autres manifestations telles que : commémorations des armistices, fêtes champêtres et depuis quelques années nous assurons le stand de crêpes au Bredalamark.

Afin d'étoffer notre chorale, nous serions heureux d'accueillir de nouveaux membres hommes et femmes, il suffit d'avoir envie de chanter.

Société de Tir d'Oderen (S.T.O.)



La Société de Tir d'Oderen est une association à vocation sportive fondée en 1979. Elle est affiliée à la Fédération Française de Tir depuis le mois de décembre 1980, a obtenu le 11 février 1983 l'agrément "Jeunesse et Sport" et s'est vue renouveler son homologation pour la pratique du tir sportif le 30 novembre 2016.

Nos infrastructures sont composées d'un pas de tir à 25m où se côtoient compétiteurs et tireurs de loisirs, dans de nombreuses disciplines officielles comme la précision, la vitesse, le tir aux armes réglementaires ou encore la poudre noire, avec pour mots d'ordre sécurité et convivialité. En plus des journées de travail qui permettent l'entretien de nos installations, cinq à six concours internes sont organisés tous les ans, en complément des participations aux compétitions officielles gérées par la Fédération Française de Tir. Certains de nos membres se classent ainsi régulièrement aux échelles départementale et régionale voire nationale.

Les contraintes réglementaires actuelles associées au fait que nos locaux ne soient pas desservis en commodités ni électricité empêchent cependant toute nouvelle organisation de nos traditionnels "tirs publics" qui permettaient tout un chacun de venir découvrir notre sport sans avoir la qualité de membre actif. **Pour tout renseignement, vous pouvez contacter l'association à l'adresse suivante : sto68830@gmail.com**



Sainte-Cécile

Après un bel office religieux en l'église de Kruth pour la Sainte Cécile, un moment de retrouvailles autour d'un bon repas chantant de l'ensemble des membres de la chorale. Sa présidente Bernadette WALCH a rendu un hommage appuyé à M. MEYER Pierre pour son engagement durant de nombreuses années à la chorale.



Kaffekranzla

Ce groupe fort de 40 membres est actif depuis avril 2021.

Les différentes activités proposées pour le moment sont : grande marche, moyenne marche, petite marche, jeux de cartes (tarot et belote) ainsi que confection de mandalas.

Afin de clôturer en beauté l'année 2021 à l'occasion des Fêtes de Noël une sortie au Parc de Wesserling a été proposée.

Les référents sont : Marie Reine ZIMMERMANN pour les grandes marches, Jean Luc SCHERLEN pour les marches moyennes, Brigitte et Jean Claude BRIOT pour les petites marches, Germaine NILLY pour la belote, Liliane GLAD pour le tarot et Marie Fernande GENTNER pour les mandalas.

Renseignements auprès de Christiane WEISS
06 36 17 01 5 5 ou 03 89 38 75 14.



ODR'ANIM quelques nouvelles :

Pour les amoureux de belles balades autour du village, ODR'ANIM a financé et mis en place un nouvel ensemble table et bancs en fuste sur la place des Tilleuls. Une partie du sentier a été nettoyée lors de la journée de travail du mois d'avril.

Après une année blanche, les bénévoles d'ODR'ANIM se sont retrouvés à partir du mois de novembre pour la préparation et la mise en place de notre traditionnel Brédalamark. Le marché a eu lieu les 4 et 5 décembre dans des conditions particulières et malgré une météo capricieuse le samedi, tout s'est bien déroulé grâce à l'engagement de chacun. Les Brédalas, les couronnes, et autres arrangements, les Mandalas de David GROB, le retour de nos fidèles exposants a une fois de plus ancrés cette manifestation devenue incontournable pour notre village de fond de vallée bien décoré pour l'occasion par nos services



techniques et quelques jeunes retraités. Un grand merci à tous et rendez-vous en 2022.

Toute l'équipe d'ODR'ANIM vous souhaite une belle année 2022.

Jean-Luc SCHERLEN.



Nouvelles du cercle Sainte-Marie

Cette année encore les activités du Cercle auront été impactées par la crise sanitaire. Pas de représentations théâtrales en français ni en alsacien et pas non plus de Fête des Tilleuls ni de Marché aux Puces. La Marche Populaire a été organisée sur un jour au lieu de deux avec un seul parcours de dix kilomètres. Cette manifestation a bénéficié d'un très beau soleil et les organisateurs ont vu leurs efforts récompensés puisque 554 marcheurs ont répondu à leur appel.

Actuellement le Cercle propose des séances « Sport pour Tous » tous les mardis. Le matin de 10h à 11h (il reste des places disponibles) et en soirée de 19h30 à 20h30 (complet).

Renseignements et inscriptions chez Myriam WEGERICH au 06 80 44 17 76.

Depuis la rentrée une section de lutte pour enfants a vu le jour. Les séances encadrées par Gilles Braun se déroulent les mardis soir de 17h45 à 19h. Renseignements et inscriptions sur place. Le théâtre et la danse sont en suspens pour le moment en attendant que la situation s'améliore.

Toute l'équipe du Cercle vous présente ses meilleurs vœux de santé et bonheur pour la nouvelle année en espérant pouvoir vous retrouver nombreux en 2022 à l'occasion d'une soirée théâtrale, de la Fête des Tilleuls ou de la Marche Populaire.

27 Novembre 2021

Un grand MERCI au groupe de 5 musiciens de THALIA qui pendant plus d'une heure trente, nous a fait voyager à travers le monde au rythme de leurs musiques entraînantes. De l'Irlande, aux Etats-Unis, l'Italie, la Grèce, la Russie, l'Ecosse, l'Afrique, La Réunion et bien-sûr la France.... Que du bonheur. Une ambiance très chaleureuse et conviviale.



Zoom sur la Société Arboricole

Elle compte plus d'une trentaine de membres. Chaque année, elle consacre les mois de septembre et d'octobre à la confection de jus de pommes ; jus de pommes 100% naturel et sans aucun additif qui ravira les papilles des grands comme celles des petits.

Deux alternatives :

- 1 - Vous disposez de pommes et vous pouvez réaliser votre propre jus issu de vos pommes
- 2 - Sans fruits, vous pouvez simplement acquérir directement des box concoctés par nos équipes avec des pommes bio.

Par ailleurs, nous proposons également sur rendez-vous des visites de la station afin de faire découvrir le mode de fonctionnement de la pomme au verre. Deux moniteurs sillonnent notre belle vallée pour vous guider dans nos tailles de fruitiers. Ils entretiennent les vergers école de notre village et proposent également des cours de taille.

La société Arboricole est forte d'équipes soudées, dynamiques avec le goût de faire perdurer le savoir-faire de nos aïeuls, tout en modernisant « le naturel ». Alors si vous aussi, cela vous anime, rejoignez-nous !!! "

Des nouvelles du Conseil de Fabrique

Comme chaque année, durant la période hivernale, notre église St-Nicolas sera fermée, sauf pour les enterrements. Nouvelle ouverture prévue pour les fêtes de Pâques. Par contre la Chapelle Notre Dame du Bon Secours reste ouverte tous les jours. Nous vous souhaitons une belle année à tous. D'autre part, une grande fête pour notre église St-Nicolas est en vue. En effet, c'est le 21 mai 1773 que notre église fraîchement reconstruite, après avoir subi plusieurs incendies et démolitions, a été bénie et à nouveau mise à la disposition des fidèles.

La paroisse se doit de fêter ce 250^{ème} anniversaire et le Conseil de Fabrique en collaboration avec ODR'ANIM s'active déjà à l'organisation de cet événement pour le dimanche 21 mai 2023. Naturellement, nous acceptons toutes les idées et bonnes volontés.

Le Conseil de Fabrique.

ALSATIA

Malgré cette année compliquée nous avons pu organiser la bourse aux instruments en septembre.

Plus tard nous avons proposé un concert d'automne dans la salle Alsatia lors duquel nous avons eu la joie d'entendre Michelle RIDULFO en 2^{ème} partie. Ce fut un plaisir pour nous de jouer à nouveau devant un public principalement composé de personnes du village.

Nous avons participé au traditionnel Brédalamarkt d'Oderen début décembre.

Pour 2022 une exposition de peinture est prévue le week-end de pâques.

Nous espérons avoir la possibilité de proposer d'autres animations en cours d'année.



Jour de la Nuit

Le 9 octobre dernier a eu lieu la 13^e édition du Jour de la Nuit (opération nationale de sensibilisation à la pollution lumineuse, à la protection de la biodiversité nocturne et du ciel étoilé). Aujourd'hui, la pollution lumineuse est une des principales causes de la disparition des insectes. C'est aussi notre rapport au ciel étoilé qui est menacé.

A Oderen pour cette nouvelle édition, le Jour de la Nuit a été l'occasion d'une balade à la tombée de la nuit dans le village, agrémentée en cours de route par quelques chants russes interprétés par Olga Shabanova-Arnold.

Une fois la nuit tombée, les astronomes passionnés d'Enastros nous ont fait profiter d'une initiation à l'astronomie : conte, observation des premières étoiles et constellations apparues, observation au télescope.

Les nombreux enfants présents ont pris beaucoup de plaisir à cette animation puis au plaisir simple d'un temps de jeu en plein air. Comme depuis plusieurs années, la totalité de l'éclairage public à Oderen est resté éteint dans la nuit du samedi au dimanche.

Caroline



Le Markstein ça vous gagne

L'association a pour objet de promouvoir et d'animer le site du Markstein, été comme hiver, au travers d'activités sportives, culturelles et festives.

L'association a également pour rôle de fédérer l'ensemble des acteurs intervenant sur le site du Markstein, d'assurer la communication entre eux et envers les usagers. Elle poursuit un but non lucratif.

Toute personne intéressée peut devenir membre de l'Association. La cotisation se monte à 10 € par an.

Une activité phare de l'association est d'organiser le festival 'CirkôMarkstein' qui a lieu chaque année, depuis 17 ans, fin juin. Imaginé par Marc Doppler, le festival a pour but de faire connaître le site du Markstein et de ses environs aux élèves et aux adultes au travers de spectacles cicassiens.

Le festival organise un spectacle sous chapiteau et 3 sentiers animés. Différents thèmes sont proposés chaque année : cirque, musique, conte, magie etc.

Depuis sa création, le festival a accueilli quelques 75 000 spectateurs et spectatrices, en majorité des écoliers et des jeunes de centre de loisirs du Haut-Rhin, Bas-Rhin, Vosges territoire de Belfort, et même de la Suisse ! Mais aussi des familles. Les spectacles sont accessibles à tout âge.

Pour un déroulement, toutes les animations sont également accompagnées par des bénévoles et des secouristes.

Toutes les personnes qui désirent participer à l'aventure sont les bienvenues ! Il suffit de nous contacter au 06 83 76 95 50 ou par mail : cirkomarkstein.com

L'association participe également à des manifestations comme la nuit de la glisse au mois de février, la chasse aux œufs à Pâques, la nuit Halloween à la luge d'été... et reste ouverte à toute proposition d'animation.

Contact : Marc DOPPLER tél : 06 83 76 95 50
marcbulle@aol.com - lemarkstein@aol.com

Calendrier des manifestations 2022

Février	Dimanche 13	AG Amis de l'Etang des gentianes	Amis des Gentianes
Mars	Dimanche 6	Vente de cartes de pêche à Oderen	AAPPMA
	Samedi 12	Ouver'Thur	AAPPMA
	Samedi 26	Matinée de travail Gentianes	AAPPMA
	Dimanche 27	Matinée pêche à la tuite Gentianes	AAPPMA
Avril	Samedi 2	Ouverture étang du Maerel	AAPPMA
	Samedi 2	Open National Sport parapentes	Eperviers du Treh
	Dimanche 3	Open National Sport parapentes	Eperviers du Treh
	Vendredi 15	Exposition Aveline	Commune
	Samedi 16	Exposition Aveline	Commune
	Dimanche 17	Exposition Aveline	Commune
	Lundi 18	Exposition Aveline	Commune
	Samedi 30	Théâtre français	Cercle Ste Marie
Mai	Samedi 7	Théâtre français	Cercle Ste Marie
	Dimanche 8	Cérémonie Armistice 39/45	Commune
	Vendredi 13	Théâtre français	Cercle Ste Marie
	Samedi 14	Journée citoyenne	Commune
	Samedi 14	Théâtre français	Cercle Ste Marie
	Samedi 21	Théâtre français	Cercle Ste Marie
Juin	Samedi 4	Matinée travail Gentianes	AAPPMA
	Dimanche 5	Fête de la pêche Gentianes	AAPPMA
	20/06 au 1/07	Cirque au Markstein	Wolf
	Mardi 21	Fête de la musique	
	Samedi 25	Feu de la St Jean	
Juillet	Tous les WE	Pêche nocturne au Maerel	AAPPMA
	Mercredi 13	Soirée tricolore	ODR'ANIM

Août	Tous les WE	Pêche nocturne au Maerel	AAPPMA
	Dimanche 14	Fête Champêtre	Cercle Ste Marie
	Courant du mois	Pêche sportive étang du Maerel	AAPPMA
Septembre	Dimanche 18	Bourse aux instruments	Alsatia
	Dimanche 18	Concert Petits chanteurs Guewenheim	Conseil de fabrique
Octobre	Samedi 8	Marche populaire	Cercle Ste Marie
	Dimanche 9	Marche populaire	Cercle Ste Marie
	Samedi 22	Matinée de travail Gentianes	AAPPMA
	Dimanche 23	Traditionnelle journée brochets Maerel	AAPPMA
	Samedi 29	Théâtre Alsacien	Cercle Ste Marie
	Dimanche 30	Matinée pêche à la tuite Gentianes	AAPPMA
Novembre	Samedi 5	Théâtre Alsacien	Cercle Ste Marie
	Vendredi 11	Cérémonie Armistice 14/18	Commune
	Samedi 12	Théâtre Alsacien	Cercle Ste Marie
	Samedi 19	Théâtre Alsacien	Cercle Ste Marie
	Dimanche 20	Théâtre Alsacien choucroute	Cercle Ste Marie
	Vendredi 25	Théâtre Alsacien	Cercle Ste Marie
	Samedi 26	Théâtre Alsacien	Cercle Ste Marie
Décembre	Samedi 3	Brédalmark	ODR'ANIM
	Dimanche 4	Brédalmark	ODR'ANIM
	Dimanche 4	AG AAPPMA	AAPPMA
	Samedi 17	Fête de Noël du Cercle	Cercle Ste Marie
Jan-23	Dimanche 01	Fermeture étang du Maerel	AAPPMA

SPA

La SPA de Mulhouse gère la fourrière de notre commune : Oderen a renouvelé sa convention avec la SPA de Mulhouse 21 rue du 6^e-RTM, 68100 Mulhouse

Pour préserver la salubrité et l'hygiène publique, Oderen organisera au cours de l'année 2022, une campagne de stérilisation des chats errants.

Les chats errants seront capturés, conduits à la SPA de Mulhouse où le vétérinaire procédera à leur stérilisation. Ils seront ensuite relâchés sur le lieu de capture. Cette campagne de stérilisation est d'intérêt général. Elle permet la régulation de l'espèce féline induisant ainsi moins de bagarres et de maladies infectieuses chez les chats. Elle devrait permettre aussi de réduire les nuisances pour les riverains (nuisances sonores des miaulements des chats en quête de reproduction, nuisances olfactives particulièrement fortes pour les chats non castrés, générées par les marquages de territoire...).

Pour le bon fonctionnement de l'intervention, il est important de ne pas laisser divaguer les chats domestiques, et pour les personnes qui les nourrissent de se conformer aux consignes qui leurs seront données pour aider à la capture. Cette campagne ne concerne que les chats sauvages. La mairie informera de la date, du lieu et des modalités d'intervention de la SPA.

Chaque propriétaire de chats est tenu de procéder lui-même à leur vaccination, leur stérilisation et à leur identification.

Nouveau service à la médiathèque L'étoffe Des Mots : le portage à domicile.

Vous habitez au sein de la Communauté des Communes de la Vallée de Saint-Amarin, vous aimez lire et vous n'avez pas la possibilité de vous déplacer ?



La Médiathèque vient à vous grâce à son nouveau service de portage à domicile !

Ce service vise à maintenir le lien social en utilisant notre offre de loisirs pour créer et renforcer le contact humain auprès de la population locale.

À qui s'adresse ce service ?

Essentiellement aux personnes âgées qui sont souvent de grands lecteurs, et font partie d'une population vieillissante qui ne fréquente pas la médiathèque par impossibilité de se déplacer. Sont aussi concernées les personnes en situation de handicap, en convalescence ou qui n'ont pas la possibilité, même temporaire, de se rendre dans nos locaux (ce qui peut aussi, par exemple, impliquer des personnes seules avec enfants en bas âge).

Où et comment choisir ?

Il vous suffit de contacter la Médiathèque au 03-89-39-64-00 et de laisser vos coordonnées. La bibliothécaire prendra rapidement contact avec vous, afin de définir dans un premier temps vos goûts et vos souhaits, et de formaliser l'utilisation du service : le portage est un service gratuit ; seule l'inscription à la Médiathèque, qui vous permet d'emprunter les documents, est payante (12 euros pour l'année).

Romans, documentaires, films, musique, bandes dessinées, revues... Profitez de la Médiathèque tout en restant chez vous !

Le bûcher 2021

Le bûcher a tenu tout l'hiver et a finalement été brûlé en juillet dernier. Un grand merci aux sportifs de l'ASO pour leur engagement.



Don du sang

L'année 2021 a apporté à l'Amicale pour le don de sang bénévole de Felling, Oderen, Kruth, Wildenstein quelques changements :

- le départ de M. Freddy Gilck- président et de Mme Christine Munsch- vice-présidente,
- l'élection à la tête de l'Amicale d'une nouvelle équipe : Mme Cosmina HOFFER, habitante de Felling (présidente) et M. Sadek RAHIM, habitant d'Oderen (vice-président).

C'est pour nous l'occasion de remercier encore une fois Freddy GILCK ainsi que Christine et François MUNSCH pour leur dévouement et l'énergie dépensée pendant ces nombreuses années. Ils nous laissent en « héritage » une équipe soudée, motivée et bienveillante.

En 2021 malgré la situation sanitaire, nous avons réussi à organiser nos collectes tous les deux mois à Felling, Oderen et Kruth en respectant les exigences imposées par l'EFS. Nous avons également repris la préparation des collations « faites maison » tant appréciées par les donateurs.

À la dernière collecte d'Oderen organisée le 25 juin, un total de 57 donateurs ont été présents, chiffre en baisse par rapport aux années précédentes, en raison des conditions sanitaires si particulières.

Mais nous avons eu le plaisir d'accueillir des nouveaux donateurs: M. Maxime MUNCH et M. Franck LUDWIG. Un "vétérain" M. Richard MEISTERTZHEIM nous a impressionnés par sa motivation et sa persévérance en donnant son sang pour la 250^{ème} fois !

Nous espérons retrouver à nos prochaines collectes beaucoup d'anciens donateurs et accueillir un maximum de primo-donneurs.

25 février	Felling	15h30 / 19h30
22 avril	Kruth	15h30 / 19h30
17 juin	Oderen	15h30/ 19h30
12 août	Felling	15h30 / 19h30
21 octobre	Kruth	15h30 / 19h30
30 décembre	Oderen	15h30/ 19h30



Merci à tous ceux qui ont pu donner leur sang cette année et aussi à tous ceux qui ont participé à l'organisation de la salle, courses, préparation des repas, service, accueil des donateurs, ainsi qu'à tous ceux qui nous ont soutenus de loin.

Un grand MERCI à la Commune d'Oderen pour le soutien financier et logistique accordé chaque année à notre amicale.!

Pour l'année 2022, voici les dates des collectes qui seront organisées à Oderen : 17 juin et 30 décembre... à noter dans vos agendas !

Les membres de l'Amicale pour le don de sang bénévole vous souhaitent une Bonne Année 2022, et une bonne santé à tous !

Amicalement,
Cosmina HOFFER
Présidente de l'Amicale pour le don de sang bénévole de Felling,
Oderen, Kruth et Wildenstein

Oderen adopte la verte attitude

Les bonnes pratiques concernant nos déchets en attendant l'ouverture de la future déchèterie, recyclerie... prévue pour l'automne 2023.

Les coûts de traitement augmentant sans cesse il est impératif d'agir sur la quantité de déchets que nous produisons. En réduisant nos déchets nous agissons pour notre porte-monnaie, pour notre avenir et aussi pour notre planète.

1. Les ECOSACS BLEUS sont destinés à être incinérés. 1 500 tonnes- 538 000 € :

Ils ne devraient contenir que des déchets secs qui ne peuvent pas être déposés dans les plateformes de tri : Pas de verre, pas de carton, pas de plastique. Or, trop souvent encore ils contiennent aussi des déchets qui sont compostables : épluchures et des restes alimentaires...

Soyons attentifs à ce que nous jetons, compostons les épluchures et déposons dans les bio-déchets les restes alimentaires. Il faut aussi faire attention à ne pas trop acheter pour éviter le gaspillage alimentaire. Ils doivent être sortis la veille du ramassage.

2. Les ENCOMBRANTS

960 tonnes - 262 500 € sont destinés à être broyés et enfouis à la décharge de Retzwiller qui aujourd'hui arrive à saturation. L'enfouissement coûte de plus en plus cher, les taxes sur les activités polluantes augmentent et de nombreux produits pourraient avoir une seconde vie. Réutilisons ou donnons ce qui peut encore servir.

Les encombrants (objets volumineux) doivent être présentés en bordure de voie publique et de manière à faciliter le travail du personnel de collecte : ficelés ou empilés pour les plus grandes pièces. Ils doivent être sortis la veille de la collecte. Par ailleurs, en raison des dérives constatées, l'utilisation de sacs poubelle noirs pour les encombrants doit absolument être évitée. En cas d'utilisation, ces sacs doivent impérativement rester ouverts pour permettre un contrôle visuel du contenu et de sa conformité par les équipes de collecte.

Si des sacs poubelle sont présentés fermés aux encombrants (sauf s'ils sont transparents) ou s'ils contiennent des déchets non conformes, ils ne seront pas pris en charge.

Les déchets suivants ne seront plus collectés ET seront donc refusés

GRAVATS, BETON, AGGLOS, BRIQUES, TOUT-VENANT, AMIANTE, PLACOPLATRE, VERRE DE VITRAGE, BOIS BRUT, MAZOUT / FIOUL, APPAREILS MENAGERS ELECTRIQUES OU ELECTRONIQUES,

LAVE LINGE, CHAUFFE EAU, PNEUS, DECHETS VERTS.... des circuits de recyclage existent.

Renseignez-vous en mairie ou sur le site de la communauté de communes de Saint-Amarin.

Pour des quantités importantes, la location d'une benne peut s'avérer nécessaire surtout lorsqu'on emménage dans une maison. On ne peut vider une maison entière sur la voie publique.

3. Les DECHETS VERTS

1524 tonnes- 67 800 € : la quantité produite augmente d'année en année :

Préconisations pour 2022 : Limiter au maximum le dépôt des tontes du jardin qui peuvent être conservées et réutilisées au jardin et lors de la taille, pensez à broyer les végétaux sur place. Ils peuvent servir ensuite de paillage. Ne pas déposer autre chose que des déchets verts à la plateforme d'Oderen.

A partir du 1^{er} avril 2022 il faudra séparer les tontes des branchages lors du dépôt sur la plate forme à Oderen.

4. LE BRULAGE DES DECHETS VERTS A L'AIR LIBRE EST INTERDIT DEPUIS LA CIRCULAIRE MINISTERIELLE DU 18 NOVEMBRE 2011.

Cette interdiction se justifie par le risque d'incendie involontaire et l'impact écologique. Les déchets verts dégagent des substances toxiques lorsqu'on les brûle. Celles-ci sont nocives pour l'environnement et pour la santé. De surcroît le fait de brûler des déchets verts au jardin entraîne des nuisances olfactives



Oderen adopte la verte attitude

pour les voisins. En cas de non-respect les brigades vertes peuvent être amenées à vous verbaliser. Redonnons au jardin ce qu'il produit (paillage, broyage....)

5. Les PLATEFORMES DE TRI

(263 bennes): carton 672 tonnes, verre 710 tonnes, et plastique soit 287 tonnes - 198000€ (net recettes déduites) sont mises à votre disposition et doivent être utilisées au mieux en ne jetant pas au sol ce qui devrait finir dans la benne. **Ce lieu doit rester propre et respecté de tous**, car ce sont nos agents communaux qui toutes les semaines nettoient les lieux. Les déchets au sol finissent souvent dans la Thur ou autre ruisseau..... et au final à la mer.....Il nous faut les protéger de toute source de pollution.

Je vous remercie de bien vouloir respecter ces consignes car les dérives entraînent des coûts particulièrement élevés pour tous les habitants de la vallée de Saint-Amarin.

Oderen envisage comme dans d'autres communes la mise en place d'une redevance pour abandon illégal de déchets, de quelque nature que ce soit, au titre de l'enlèvement des déchets, nettoyage du site si l'auteur n'a pas procédé lui-même à ces opérations.

7. LAVER SA VOITURE A DOMICILE : QUE DIT LA LOI ?

Si la pratique est courante, voire banalisée, il est pourtant **interdit de laver sa voiture chez soi**, que ce soit dans sa cour ou dans la rue. Selon l'article 99-3 du Règlement sanitaire départemental portant sur la propreté des voies et des espaces publics, « Le lavage des voitures est interdit sur la voie publique, les voies privées ouvertes à la circulation publique, les berges, ports et quais ainsi que dans les parcs et jardins publics ».

La réglementation a pour objectif d'interdire tout déversement d'eaux usées et polluées sur la voie publique et sans autorisation, pour éviter que des résidus d'hydrocarbures et d'huiles s'infiltrent dans le sol et polluent l'environnement. Préférez les stations de lavage qui recyclent les eaux.

Et pourtant, il est possible de **laver sa voiture sur la voie publique** sans enfreindre la loi, à condition d'opter pour le lavage à sec. Ne nécessitant pas d'eau, cette alternative au lavage ordinaire s'appuie sur des produits plus écologiques, sans émulsion ni rinçage, donc sans risque d'infiltration de produits toxiques dans les sols.

8. LA TAILLE DES HAIES :

Les haies doivent être taillées à l'aplomb du domaine public et leur hauteur doit être limitée à 2 mètres, voire moins là où le dégagement de la visibilité est indispensable. En bordure des voies publiques, l'égoutage des arbres et des haies incombe au propriétaire (ou locataire), qui doit veiller à ce que rien ne dépasse de sa clôture sur la rue.



6. LE DOSSIER DU PÔLE P3R AVANCE.

À l'avenir, quel traitement pour les déchets des 12600 habitants de la Communauté de Communes de St Amarin ?

L'objectif visé est la réduction de la mise en décharge qui est une bombe à retardement écologique pour les générations futures, un gâchis économique car les déchets ne sont pas valorisés et un gaspillage des ressources pour les déchets qui pourraient être réemployés. De plus la loi AGECE va durcir la mise en décharge par une augmentation considérable des taxes sur les activités polluantes.

Aussi le projet sur lequel travaillent vos élus est bien plus qu'une déchetterie. Il répond aux exigences listées au-dessus car il permettra le **Réemploi** des déchets déposés en l'état, le **Recyclage** dans les filières spécifiques et la **Réparation** sur le site avec un ou des partenaires dans le cadre d'une économie sociale et solidaire en vue de sa réutilisation et in fine une réduction certaine des quantités mises en décharge.

Deux sites qui peuvent répondre au cahier des charges vont faire l'objet d'une étude de faisabilité par un cabinet indépendant. Il s'agit du site industriel Weber à Oderen (déchetterie couverte) et un autre site VELCOREX à Saint Amarin. Aucune décision n'a été prise à ce jour.

La communauté de communes et ses élus sont déterminés à faire aboutir ce dossier qui répond à un besoin, une nécessité car vous êtes nombreux à le demander et ce depuis de nombreuses années.

L'objectif principal de la loi AGECE (Anti Gaspillage et Économie Circulaire) adoptée en janvier 2020 est de limiter les déchets et de préserver les ressources naturelles, la biodiversité et le climat et par conséquent de favoriser l'économie circulaire en faisant la promotion de deux leviers : l'utilisation des ressources naturelles et le recyclage et le réemploi des matériaux.

Pour le bien

« La vie en société suppose que chacun adopte des comportements respectueux envers son entourage. »

Voici un rappel de quelques principes pour vivre en harmonie et préserver la sécurité et un bon voisinage.

Pour le bien-être de tous et la bonne entente entre voisins :

- Respectez le calme et la tranquillité de votre entourage :
 - Entre 20h et 7h du matin et entre 12h et 13h30.
 - Toute la journée le dimanche et les jours fériés.

Il peut arriver que l'on soit dans l'obligation de faire du bruit, par exemple à l'occasion de travaux indispensables.

- Dans ce cas, il vaut mieux informer les voisins à l'avance : ils apprécieront votre démarche et sauront que la gêne ne sera que temporaire.

Si une Fête est prévue, pensez à prévenir vos voisins (cela ne signifie pas pour autant une autorisation de tapage).

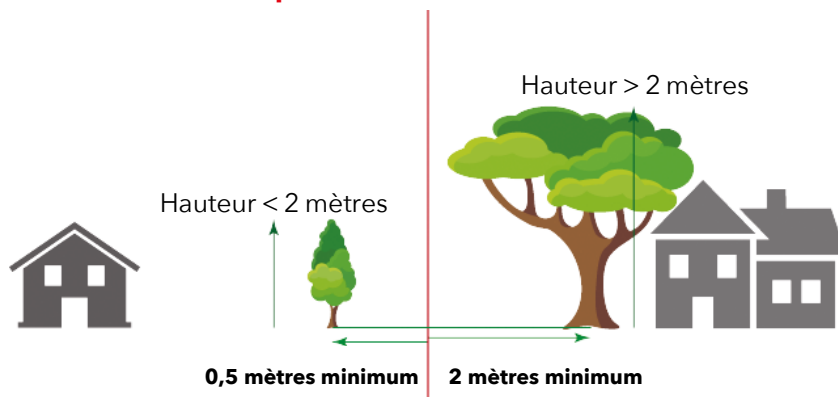
- Prenez les mesures nécessaires pour que vos animaux de compagnie ne fassent pas de bruit de manière répétée et intempestive (abolement)

Les nuisances provoquées par des odeurs (nuisances olfactives) peuvent, dans certains cas, être considérées comme un trouble anormal de voisinage



Les plantations sont également source de conflits entre voisins :

Limite séparative entre deux fonds distincts



Nous vous rappelons que la limitation de la vitesse et la signalisation routière établies dans notre village sont à respecter. « Notre sécurité et celle de nos enfants est l'affaire de tous »

Il est demandé aux parents de sensibiliser leurs enfants en leur faisant prendre conscience que jouer sur la voie publique est interdit.

Déneigement

Pour la sécurité de tous, les habitants de la commune sont invités à déneiger leurs trottoirs lors des intempéries hivernales. Il est également important de dégager l'accès aux boîtes aux lettres pour permettre au facteur de distribuer 6 jours sur 7 le courrier dans les meilleures conditions possibles.

Enfin pour éviter tout risque en cas de verglas, il est conseillé de répandre sur le trottoir, du sable ou du sel.

Rappel : si le déneigement des routes est à la charge de la commune, le déblayement des trottoirs incombe aux habitants, que vous soyez propriétaires ou locataires de votre logement. Sachez qu'un accident ayant pour cause l'absence de déblaiement d'un trottoir devant la propriété d'un particulier engage sa responsabilité.

Le prestataire a procédé à l'enlèvement d'un de nos conteneurs de collecte de textiles usagés sur le ressort dans la commune.

Cette décision, certes radicale, résulte d'un accroissement important de dépôts d'ordures dans nos conteneurs (ordures ménagères, viandes et poissons avariés, couches souillées, pneus, charognes, excréments ...).

Face à la situation sanitaire déplorable pour notre personnel et aux coûts du traitement de ces déchets, nous n'avons pas d'autre solution.

Au-delà de ces exemples, les sources de litiges potentiels entre voisins sont nombreuses : bruit excessif, plantations envahissantes, nuisances olfactives... Sachez qu'il existe des textes de lois et des jurisprudences sur lesquels vous appuyer pour faire valoir vos droits. Mais avant une action en justice longue et coûteuse, tentez de trouver une issue amiable. Vous pouvez contacter le médiateur à Saint-Amarin.

Les formalités d'urbanisme

Construire ou renover sa maison

La Communauté de Communes vous accompagne dans toutes vos démarches de construction et de rénovation de votre logement.

Le service «Aménagement du territoire» de la Communauté de Communes propose, **gratuitement**, ses compétences au service des habitants de la vallée :

- Instruction des demandes d'autorisations de travaux (Permis de construire, ...)
- Accompagnements techniques et conseils architecturaux, urbains et paysagers
- Soutien financier

Les formalités administratives

La délivrance d'une autorisation d'urbanisme permet à la commune de vérifier la conformité des travaux par rapport aux règles d'urbanisme.

Démarches en ligne - Demande d'autorisation d'urbanisme

A partir du 1^{er} janvier 2022 vous avez la possibilité de déposer en ligne vos demandes d'autorisation d'urbanisme (permis de construire, de démolir, d'aménager, déclaration préalable, certificat d'urbanisme). Ce nouveau service, simple et gratuit est disponible 7J/7, 24H/24.

Le dépôt de dossier papier est toujours possible en mairie.

Se renseigner sur les techniques de rénovation

Chaque bâtiment possède une carte d'identité propre selon sa période de construction, ses usages d'origine et ses matériaux. Une rénovation réussie prend en compte l'ensemble de ces éléments et nécessite une bonne connaissance des matériaux et des techniques à employer. La Communauté de Communes met à votre disposition plusieurs ressources pour vous orienter dont le guide :

Guide conseil architectural de la vallée de Saint-Amarin

Selon l'importance des travaux, il vous faut déposer une demande de permis (permis de construire, ou une déclaration préalable.) Formulaire disponibles en mairie

La déclaration préalable

- Les constructions nouvelles supérieures à 5 m² et inférieures à 20 m² de surface de plancher et/ou d'emprise au sol
- Les extensions de moins de 20 m² de surface de plancher et/ou d'emprise au sol (ou de moins 40 m² sous conditions)
- Les piscines dont le bassin a une superficie comprise entre 10 et 100 m²
- Les clôtures quelque soit leur hauteur
- Les murs d'une hauteur supérieure à 2 m et ne constituant pas une clôture
- Les terrasses nécessitant une surélévation d'une superficie inférieure à 20 m² (et jusqu'à 40 m² sous conditions)
- Les ravalements de façade avec modification de l'état initial. Un nuancier des couleurs existe et doit être respecté. Il est disponible en mairie ou sur le site de la Communauté de Communes de Saint-Amarin
- La création, la suppression ou la modification d'ouverture (porte d'entrée, fenêtre, porte-fenêtre, fenêtre de toit, porte de garage ...)
- La mise en place de panneaux photovoltaïques
- Les changements de destination sans modification de façade et des structures porteuses (exemple : transformation d'un local commercial en logement)
- Les divisions de terrain en vue de construire plusieurs lots sans création d'équipement commun

Le permis de construire

- Les constructions nouvelles de plus de 20 m² de surface de plancher et/ou d'emprise au sol
- Les extensions de plus de 20 m² (ou de plus de 40 m² sous conditions)
- Les changements de destination accompagnés de modifications de façade et/ou des structures porteuses
- Permis de démolir (démolition totale ou partielle)

Avant tout projet, renseignez-vous en mairie.



Journée Citoyenne

2 Octobre 2021.

4^{ème} Journée Citoyenne à Oderen. Gros travaux. Plus de 50 personnes ont participé à désencombrer, nettoyer le Durrenbach et l'ont débarrassé de la renouée du Japon. Les aires de jeux ont retrouvé leur jeunesse. Les allées du cimetière ont été gravillonnées. La pompe à bras et les platanes de la Chapelle ont bénéficié d'un lifting. Le site du bûcher a également été nettoyé. Un bel élan participatif au service du village.

Merci à tous.

Rendez-vous samedi 14 mai 2022





Fleurissement et décoration du village



Les sculptures de Jean-Jacques BADER

Artiste Wattwillerois et amoureux du vol libre depuis des décennies, il est l'auteur de 3 sculptures, dont la dernière a été installée à Oderen. La commune le remercie vivement pour le don de cette 3^{ème} œuvre.



Les Travaux

Le mardi 12 Octobre, la classe de seconde du Lycée du Pflixbourg dont la spécialité est la Gestion des Espaces Naturels et Ruraux a réalisé un chantier en partenariat avec la commune d'Oderen et le Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges.

Le groupe d'élèves a été accueilli par M. SCHERLEN, élu de la commune et M. DUPONT du Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges.

Après avoir présenté le site, son environnement ainsi que les enjeux du maintien d'un milieu ouvert sur les

hautes chaumes, les élèves ont réalisé des travaux de gestion de rémanents issus d'abattages de résineux. Les branchages issus de la coupe de sapins ont été mis en tas en lisière de forêt afin de créer des micro habitats, également disposés au pied des sorbiers qui ont été conservés.

Cette journée aura permis aux élèves de rencontrer des acteurs de l'environnement et de réaliser une action en relation avec leur formation.



Nettoyage et mise en sécurité de la montée de l'église par nos agents.



Nouvelle clôture dans la cour entre l'école maternelle et les primaires réalisée par nos agents municipaux.

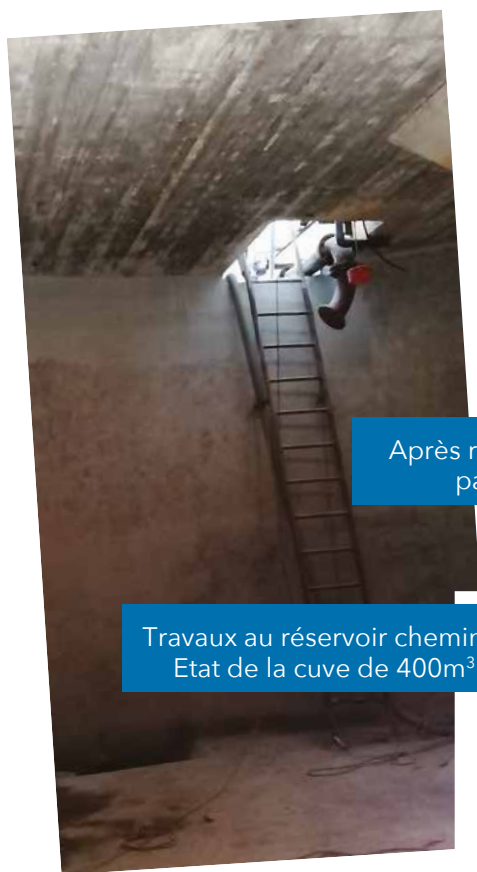
Les Travaux



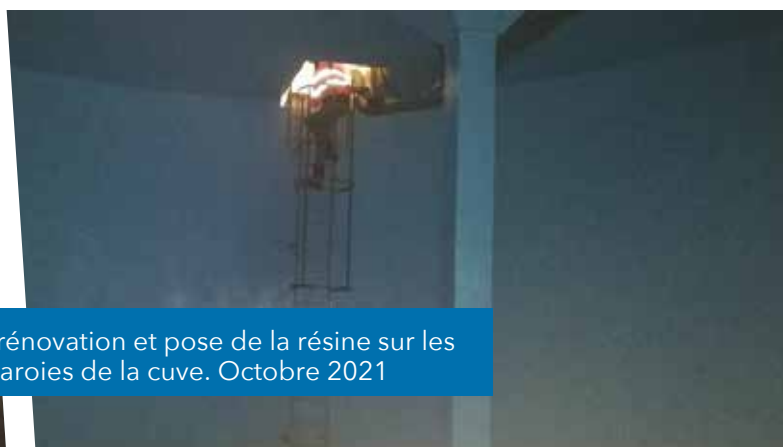
Remise en état de la séparation entre les ateliers municipaux et le cabinet du kinésithérapeute Christophe LUKAT qui a cofinancé les travaux.



Elagage et nettoyage de la moraine de l'église au dessus de la rue Gorth par l'entreprise Elagage et paysage du haut-Rhin



Après rénovation et pose de la résine sur les parois de la cuve. Octobre 2021



Travaux au réservoir chemin Dreyer. Juin 2021.
Etat de la cuve de 400m³ avant les travaux

Le réservoir de la zone de chalets a été entièrement rénové. L'eau sera désinfectée par traitement UV pour être de meilleure qualité. Les travaux ont été réalisés et financés par la Communauté de Communes (300 000€ HT)





La nouvelle installation avec tuyauterie inox et nouvelles vannes



Les anciennes tuyauteries datant des années 1960



Un nouveau tracteur polyvalent pour les travaux d'été ou de déneigement l'hiver a été livré aux agents de la commune. C'est un investissement de 53800€ TTC entièrement financé par l'emprunt.

Ce nouveau tracteur est livré avec un godet de chargement, une remorque, un réservoir et une pompe pour l'arrosage des fleurs l'été, un outil de désherbage des rues, une lame à neige adaptée aux trottoirs du village et surtout il comporte une cabine de protection contre les intempéries pour son chauffeur. Il remplace un tracteur acquis il y a plus de 20 ans et aujourd'hui bien fatigué. Un bel outil pour nos agents qui rendra bien des services à la commune.



4 janvier 2022 : remise des clefs du nouveau tracteur aux agents techniques par le maire Jean-Marie GRUNENWALD en présence de Sébastien et Noël ANDRES représentants le garage AMA Felling et l'adjoint Jean-Luc SCHERLEN chargé des travaux.



Photos : M. FISCHER, KRUTH

Oderen

11 novembre : le Maire et les Adjoints déposent une gerbe devant le monument aux morts et devant le carré militaire en hommage aux victimes civiles et militaires.

Pour la première fois la cérémonie commémorant le 11 novembre 1918 a réuni les forces vives des trois villages de la Haute Thur : Wildenstein, Kruth et Oderen. Après la messe, les élus, les associations et la population se sont rendus en cortège jusque devant la stèle patriotique. Après l'allocution de Florent ARNOLD Maire de Kruth, Roger BRINGARD Président du Souvenir Français a allumé la flamme de la Paix et de la Fraternité. Jean Marie GRUNENWALD et Ludovic MARINONI, maires d'Oderen et de Wildenstein ont lu le message ministériel. Des enfants ont lu un poème avant que la cérémonie ne soit clôturée par la Marseillaise interprétée par la musique municipale, la chorale et reprise en chœur par l'ensemble des participants.



Le Conseil Municipal en bref

> 23 février 2021 : ont été approuvés : un échange de terrain avec Monsieur Xavier DEBENATH, une motion de soutien à l'hôpital de Thann ; une participation aux frais de scolarité à Saint-Amarin ; un avis sur les tracés d'itinéraires de parcours VTT ; une demande de remise de loyer au bar des Cascades ; l'ouverture d'un poste de rédacteur ; l'attribution d'une subvention au titre du patrimoine bâti.

> 31 mars 2021 : ont été approuvés : les votes des comptes de gestion et les comptes administratifs des budgets « Commune et Forêt » ; le vote des taux de fiscalité local ; l'affectation des résultats des budgets ; les votes des budgets primitifs « Commune et Forêt » ; la modification de la délibération attribuant une remise de loyer au bar les Cascades ; le renouvellement de l'agrément du garde-chasse du lot n° 2 ; l'acquisition de 2 parcelles forestières.

> 26 mai 2021 : ont été approuvés : le vote de la décision modificative n°1 au Budget Principal ; l'actualisation des régies comptables de recettes ; le vote des subventions aux associations et autres organismes 2021 ; l'avis sur la modification de droit commun du PLUi ; le transfert de la compétence mobilité à la Communauté de Communes et approbation des statuts ; le soutien au patrimoine bâti ancien ; la convention de mise à disposition de VTT AE par la Communauté de Communes ; le programme de travaux de rénovation de l'éclairage public ; la cession de la maison forestière ; l'avis sur le plan de gestion des risques inondations ; la délimitation d'un espace sans tabac ; la convention arnica et l'augmentation des tarifs de cueillette ; le temps de travail des agents publics.

> 05 juillet 2021 : ont été approuvés : l'installation d'un nouveau conseiller municipal suite à une démission ; l'actualisation des régies comptables de recettes ; le vote de la décision modificative n°2 du Budget Principal ; la

servitude ENEDIS au Markstein ; le rapport d'activités du syndicat d'électricité et de gaz du Rhin ; le plan de relance de l'État pour la reconstitution des peuplements forestiers.

> 21 octobre 2021 : ont été approuvés : les rapports d'activités 2020 des services de la Communauté de Communes de la Vallée de St-Amarin ; le tableau des emplois ; le passage à la nomenclature M57 à compter du 1er janvier 2022 ; la clôture des régies et la création de deux régies (divers produits services administratifs et produits forestiers divers) ; la mise en place d'un terminal de paiement ; la dissolution du budget CCAS au 31 décembre 2021 ; la révision des baux ruraux ; les tarifs des sapins de Noël, du bois et du BIL, des loyers et des concessions de cimetière ; la remise de loyer pour le bar « Les Cascades » ; les bons d'achat et le repas à domicile pour les aînés ; la construction d'un terrain multisports ; la motion contre le contrat d'objectif et de performance 2021-2025 de l'ONF ; le contrat portant occupation d'un espace pour l'atterrissage de l'hélicoptère en gare d'Oderen ; la vente de terrain à Mme Schmitt ; l'extension des espaces sans tabac.

> 09 décembre 2021 : ont été approuvés : l'état prévisionnel des coupes de bois et le programme des travaux en forêt ; l'autorisation des dépenses d'investissement avant le vote des Budgets primitifs 2022 ; le renouvellement de la ligne de trésorerie ; les tarifs des frais de secours sur les pistes du domaine skiable du Markstein ; la consultation d'un bureau d'études pour l'ancienne caserne ; la modification du bénéficiaire de la participation communale pour le commerce « Au Panier Gourmand » ; la décision relative à l'acquisition d'un terrain communal ; le tarif de location de la salle multifonctions.

Dernier conseil municipal avant les congés d'été et départ à la retraite de Jocelyne.



D'un hôtel de luxe à une verrue paysagère : Touristra - Markstein

L'ancien centre de vacances « Les crêtes » est situé sur une emprise de près de 10 hectares au cœur géographique du Markstein à 1 200 m d'altitude. Il comprend notamment un grand bâtiment de 7 niveaux, des installations annexes dont une ancienne piscine couverte de 25 mètres et des terrains de sport, ainsi que le bâtiment Valérianes pour y loger le personnel. Construit en 1927 par l'industriel guebwillerois Adolphe SCHLUMBERGER, l'ensemble accueillait à l'origine une clientèle aisée dans un cadre hôtelier luxueux. A cette époque où les Alpes étaient encore lointaines, la grande bourgeoisie parisienne venait y découvrir les joies de la neige et la montagne.

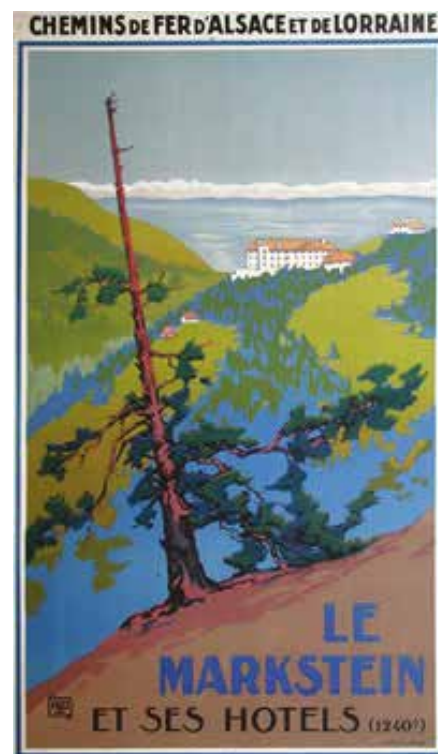
Puis en 1934, les hivers peu enneigés et le transfert de la clientèle vers d'autres lieux ont eu raison de cet hôtel. Passant successivement par le giron des Caisses de Retraite puis de la SNCF, le bâtiment est transformé en colonie de vacances.

En 1963, l'Association Tourisme et Travail, constituée des Comités d'entreprises de grandes sociétés sous l'égide de la CGT, en devient propriétaire. L'établissement connaît alors une période de tourisme populaire avec 360 lits hôteliers et une cinquantaine de salariés. Les locaux sont entièrement modernisés en 1972 et la piscine couverte construite. Outre la pratique des sports d'hiver, le centre



propose déjà en toutes saisons de nombreuses animations et excursions.

A partir de 1985, la fréquentation baisse progressivement, cette forme de tourisme social attirant moins de clientèle qui préfère des destinations plus lointaines et désormais plus accessibles. Ce lent déclin trouve son dénouement en 1994 par la fermeture administrative de l'établissement suite au passage de la Commission de sécurité. La société SCI ECO a acquis l'ensemble à sa fermeture dans le but de le transformer en logements de loisirs. Plusieurs projets immobiliers ont été



déposés mais qui n'ont finalement pas abouti.

Avec le temps, l'absence d'entretien et la rudesse du climat ont eu raison des locaux inoccupés depuis 1994. L'ensemble est aujourd'hui totalement dégradé et l'immeuble présente une dangerosité pour les personnes qui s'y aventurent à leurs risques et péril. Comme mon prédécesseur j'ai engagé à nouveau la procédure de péril qui a abouti à ce que le propriétaire pose une clôture permettant de sécuriser et de matérialiser l'interdiction de pénétrer sur le site.

Quel avenir pour ce site ? A de nombreuses reprises cet immeuble a été mis en vente par le propriétaire, et c'est finalement en juin 2021 que le SMMGB* se porte acquéreur de la friche grâce notamment aux fonds alloués par l'Etat au titre du plan de relance Montagne. Les subventions vont représenter 80% du prix d'acquisition de 594 500€

Le SMMGB qui en est le propriétaire vient d'engager les études pour une démolition et dépollution du site en 2022. La verrue va donc bientôt disparaître du paysage. D'autres étapes seront encore nécessaires pour définir de l'avenir de ce site.

* SMMGB : Syndicat mixte pour l'aménagement du Markstein et du Grand Ballon.



**VILLAGE DE
VACANCES
LES CRÊTES**
LE MARKSTEIN
alt. 1240 m.



Etat des lieux forestiers du mois d'Octobre 2021 par l'Association Forestière Doller Thur et environs

Après 3 années de sécheresse, la pluie est finalement revenue, arrosant régulièrement la région depuis l'hiver passé. Cette humidité et les températures peu élevées que nous avons connus au printemps et à l'été ont apporté un peu de répit à nos forêts, permettant tantôt à des arbres en pleine maturité de se reconstituer, tantôt à des semis de s'installer convenablement.

Cette accalmie ne sera sans doute que de courte durée. Les projections climatiques annoncent dans tous les cas une augmentation des températures moyennes et une augmentation de la fréquence des épisodes climatiques extrêmes (tempêtes, sécheresses, inondations, etc.). Ces derniers contribueront à affaiblir les massifs, et à les rendre plus sensibles aux maladies et ravageurs existants ou à venir.

En parallèle, la tension sur la ressource bois augmente au niveau mondial. Cette situation a conduit cette année à une pénurie sur divers produits, impliquant des retards notamment dans le domaine du bâtiment, mais aussi une explosion des prix du fait d'un effet d'appel d'air par la demande en bois des Etats Unis et de la Chine. Cette pénurie est vécue par beaucoup comme un paradoxe, puisque l'on estime pour 2020 dans le Grand Est à 4 millions de m3 exploités dans le cadre des coupes de bois scolytés, soit environ 10% du volume d'épicéa sur pieds et 4 fois le volume de bois d'œuvre d'épicéa récolté annuellement (source Fibois Grand Est).

Il faut toutefois rappeler que si la ressource bois ne manque pas en France, ce sont bien les infrastructures de transformations qui font défaut, puisqu'une part non négligeable des sciages vendus en France sont transformés à l'étranger. Les prix proposés par les Etats Unis et la Chine durant cette période ayant été plus attractifs, une grande partie des bois a été exportée vers

ces pays, creusant l'écart entre l'offre et la demande en France et en Europe.

Cette situation met en lumière le point faible des choix sylvicoles qui ont été faits par le passé : si les hagsis (plantation mono-spécifique d'épicéas) du Fond forestier National ont pu être une solution dans le contexte de la déprise agricole, il est aujourd'hui plus qu'évident que la fragilité de ces peuplements face aux aléas climatiques est importante. Malheureusement pour les sylviculteurs, il n'y a aucune certitude toute faite pour répondre aux défis de la forêt de demain, notamment concernant le choix des essences.

Heureusement, des initiatives ont été prises et des recherches sont en cours, telle que l'étude mandatée par la commune de Masevaux auprès de l'INRA et AgroParisTech sur l'avenir du sapin en vallée de la Doller, ou le projet FuturForest auquel participent les forêts publiques et privées et qui vise à tester l'adaptation d'essences plus méridionales au climat local.

En attendant les retours de ces études, propriétaires et usagers de la forêt devront garder à l'esprit la fragilité et la résilience des écosystèmes forestiers. Les coups de vents plus fréquents induisent un accroissement des risques de casses ou de chutes d'arbres. Ils impliquent donc également la vigilance de chacun : les propriétaires devront s'assurer de faire exploiter les arbres à risques, et les usagers devront respecter les contraintes de circulation en présence d'un chantier d'abattage. Enfin, chacun doit avoir à cœur le respect des milieux naturels, en évitant autant que possible de circuler hors des routes et sentiers, afin de limiter l'impact des activités humaines sur la flore et la faune, et conserver ainsi un environnement de qualité, dont on mesure encore plus aujourd'hui l'importance suite à la période de confinement.



Etat civil 2021

Naissances

Toutes nos félicitations aux heureux parents et nos vœux de bonheur et de santé aux bébés

- **12 janvier : SCHWOERER Marcello**
fils de M. Michaël SCHWOERER et de Mme Aurélie HEITZ
- **19 mars : GLUCK Logan Patrick Liam**
fils de M. Mathieu GLUCK et de Mme Virgine LÉONARD
- **02 avril : JAECK Lény, Loïc, Fabrice**
fils de M. Loïc JAECK et de Mme Laetitia MILOT
- **06 mai : DRUENNE Malo Gerard Roger**
fils de M. Christophe DRUENNE et de Mme Océane VIOL
- **02 juin : ZUMSTEIN RISSER Robin**
fils de M. Thomas ZUMSTEIN et de Mme Gwendoline RISSER
- **19 juillet : MULLER Eylon**
fils de M. Morgan MULLER et de Mme Katia JANNEL
- **06 novembre : VOLCK Romane**
fille de M. Emmanuel VOLCK et de Mme Céline JUNG

Mariages

Nos meilleurs vœux de bonheur et de prospérité aux nouveaux couples

- **19 juin**
Mme WEGERICH Julie et M. TORDEUX Valentin
- **10 juillet**
Mme ARNOLD Olivia et M. NEFF Jonathan
- **17 juillet**
Mme WOLFF Monique et M. CHRISTNER Roger Antoine

Décès

Nos sincères condoléances aux familles dans la peine

- 25 janvier 2021 - **JEANPETIT-MATILE Edmond Jean Louis**
- 27 janvier 2021 - **BURGUNDER Marie, Hélène née GULLY**
- 10 février 2021 - **AMET Claude, Adrien**
- 21 février 2021 - **ALBRECHT Madeleine Louise née SPRINGER**
- 29 mai 2021 - **GANTZER Marie Thérèse née SPECKLIN**
- 27 juin 2021 - **SZOT Jean Paul**
- 30 juin 2021 - **WAGNER Gérard Georges**
- 18 septembre 2021 - **RUELLET Patrick Gérard Maurice**
- 23 septembre 2021 - **PETER Robert Antoine**
- 27 septembre 2021 - **DENNECKER Brigitte Jeanne née KENNEL**
- 7 octobre 2021 - **TROUILLET Marie Hélène Henriette née REIBEL**
- 19 novembre 2021 - **DE BRUIN Désiré Fernand**
- 19 novembre 2021 - **DELACÔTE Yvan Pierre**
- 10 décembre 2021 - **SCHUPP Michel Albert**
- 30 décembre 2021 - **POUDRET Noëlle Madeleine née LAPOIRIE**



Oderen



Mairie d'Oderen
54, Grand'Rue
03 89 82 60 53

Retrouvez d'autres
informations sur :
www.oderen.fr

Horaires pour l'accueil du public en mairie

Les horaires d'accueil
du public à la Mairie
sont :

- Du lundi au jeudi de
10h00 à 12h00 et de
16h00 à 18h00
- Le vendredi
de 10h00 à 12h00
et de 15h00 à 17h00

Le public ne pouvant
se présenter au bureau
d'accueil durant les
heures d'ouverture
habituelles
peut être reçu sur
rendez-vous.

**Le Maire et les
Adjointes**
**reçoivent sur
rendez-vous.**
Tél : 03 89 82 60 53

COMMENT SE DÉBARRASSER DES MATÉRIAUX ENCOMBRANTS ?

GRAVATS, BETON, AGGLOS, TOUT-VENANT

Contacteur KRAGEN RECYCLAGE

68121 URBES

(près du camping, prendre à gauche)

Tél : 06 08 81 88 23 ou

Tél/fax : 03 89 82 69 00 ou

Contacteur Sté TRITTER

29 rue des Genêts - ASPACH le HAUT

Tél : 03 89 62 70 00

AMIANTE

Contacteur ALSADIS

71 Faubourg de Belfort - 68700 CERNAY
sur rendez-vous. Tél : 03 89 75 86 45

Contacteur Centre de Transit L.N.A

17 rue des Artisans - 68120 RICHWILLER
sur rendez-vous Tél : 03 89 53 34 23

PLACOPLÂTRE

Contacteur CERNAY ENVIRONNEMENT

71 Faubourg de Belfort - 68700 CERNAY
(sur rdv) Tél : 03 89 75 42 36

Contacteur PLATE-FORME SGTA

27 rue des Genêts - ASPACH le HAUT

Tél : 03 89 35 63 80

VERRE DE VITRAGE

Contacteur PLATE-FORME SGTA

27 rue des Genêts - ASPACH le HAUT

Tél : 03 89 35 63 80

BOIS BRUT

Contacteur PLATE-FORME SGTA

27 rue des Genêts - ASPACH le HAUT

Tél : 03 89 35 63 80

MAZOUT / FIOUL

Collecte DMS en bidons

Contacteur SANEST

WITTELSHEIM

Tél : 03 89 57 80 60

NUMÉROS UTILES

SAMU	15
POLICE SECOURS	17
POMPIERS	18
GENDARMERIE DE FELLERING	03 89 82 60 33
MEDECIN : Docteur STEIMLE	03 89 82 78 65
DENTISTE : Docteur PETIOTE	03 89 26 51 16
CABINET DE KINESITHERAPEUTES	03 89 39 10 56
PHARMACIE d'ODEREN	03 89 82 73 33
Cabinet de soins infirmiers ROYER Emilie	06 38 56 35 30
Cabinet de soins infirmiers JAEGER Fatem	06 98 25 03 63
Ostéopathe ANDRE- EGLER Kélyan	06 79 20 35 74

ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE 10 ET 24 AVRIL 2022

VÉRIFIEZ VOTRE SITUATION ÉLECTORALE
AINSI QUE VOTRE BUREAU DE VOTE À TOUT
MOMENT SUR LE SITE SERVICE-PUBLIC.FR

INSCRIVEZ-VOUS
SUR LES LISTES
ÉLECTORALES

POUR VOTER, IL EST INDISPENSABLE D'ÊTRE INSCRIT
SUR LES LISTES ÉLECTORALES
INSCRIVEZ-VOUS JUSQU'AU 4 MARS 2022
(IL FAUT AVOIR PRÉVOU UN JUSTIFICATIF D'IDENTITÉ ET UN JUSTIFICATIF DE DOMICILE)

- EN PAPIER
- PAR INTERNET SUR SERVICE-PUBLIC.FR
- PAR COURRIER (il faut avoir un numéro de téléphone fixe ou un numéro de portable)

Directeur de la publication :

Jean-Marie Grunenwald, Maire

Responsable :

Christiane WEISS, Adjointe

Crédit photos :

Mairie d'Oderen - L'Alsace

Imprimé à 680 ex. Février 2022.

Distribué par les membres du Conseil Municipal.

Dépôt légal n°1573

Conception & impression publi-h

ZA rue de la Scierie - Uffholtz - CERNAY

Tél. 03 89 75 51 43

IMPRIMÉ SUR PAPIER 100% RECYCLÉ.

